

Dans cette lettre d'information, retrouvez des articles, des brèves, des actualités en lien avec les activités de la CTI :

•

Présentation du comité d'orientation stratégique (COS) de la CTI

•

Renouvellement de l'autorisation de la CTI à délivrer le label EUR-ACE® de ENAAEE

•

Être expert à la CTI : quelles missions ? Comment rejoindre le vivier des experts ?

•

Valorisation de l'engagement étudiant : coopération CTI et BNEI

•

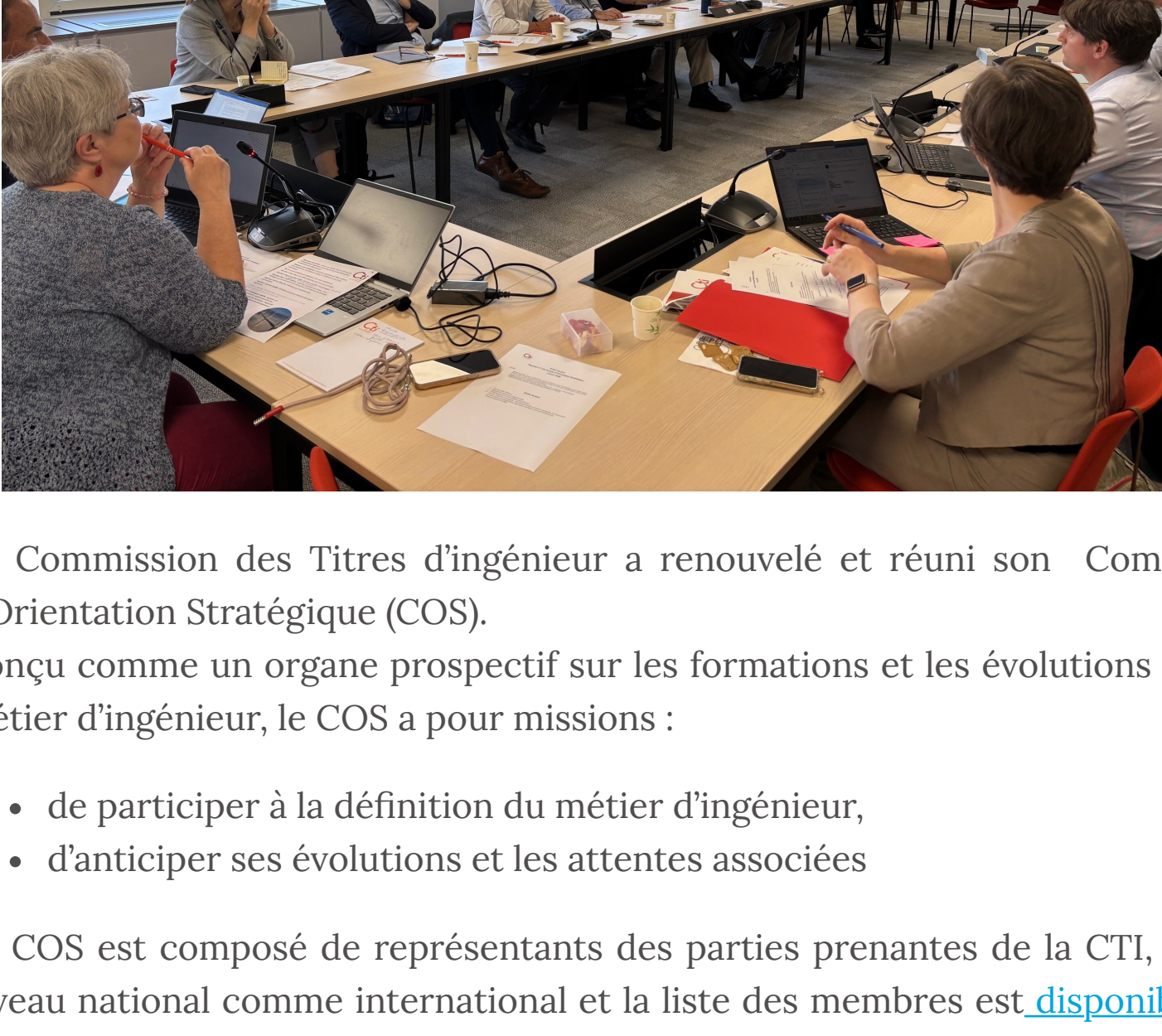
Save the date : Colloque annuel de la CTI 2026

•

Rejoignez l'équipe permanente de la CTI

Bonne rentrée 2025 !

Présentation du comité d'orientation
stratégique (COS) de la CTI



La Commission des Titres d'Ingénieur a renouvelé et réuni son Comité d'Orientatation Stratégique (COS).

Conçu comme un organe prospectif sur les formations et les évolutions du métier d'ingénieur, le COS a pour missions :

- de participer à la définition du métier d'ingénieur,
- d'anticiper ses évolutions et les attentes associées

Le COS est composé de représentants des parties prenantes de la CTI, au niveau national comme international et la liste des membres est [disponible ici](#)

Plus d'informations sur la première réunion du COS sur [notre site web](#).

Renouvellement de l'autorisation de la CTI à délivrer le label
EUR-ACE de ENAAEE



La CTI fait partie des membres fondateurs de l'association European Network for Accreditation of Engineering Education (ENAAEE) en 2006, à l'origine du label EUR-ACE®. (Plus d'information sur le site internet de ENAAEE <https://www.enaaee.eu/>)

Ce label est décerné aux formations d'ingénieur qui respectent les critères de qualité du référentiel spécifique EUR-ACE® Framework Standards & Guidelines (EAFSG). Il atteste que la formation permet d'acquérir ces compétences qui ont été dûment évaluées.

Pour délivrer ce label, les agences membres d'ENAAEE sont évaluées périodiquement par ENAAEE.

Autorisée depuis 2006 à délivrer le label, la CTI a été réévaluée en 24-25. Comme les écoles le font dans le cadre de leur évaluation auprès de la CTI, la Commission a donc rédigé et déposé un rapport d'auto-évaluation, répondu aux questions du comité de visite (en décembre 2024), organisé deux visites du site (novembre et décembre 2024). Les experts ont rédigé un rapport (en mai 2025) qui a été validé par le comité en charge de cette question à ENAAEE (en juillet 2025). La CTI est ainsi à nouveau autorisée à délivrer le label EURACE jusqu'au 30 décembre 2030.

Le comité était composé d'experts internationaux Şebnem Baydere, (MÜDEK, Turquie), Jacek Kucharski, (KAUT, Pologne), Bernard Masserey, (AAQ Suisse) et Vincenzo Tucci, (QUACING, Italie). Leur rapport met en avant certaines bonnes pratiques de la CTI :

1. Les comités d'experts de la CTI, y compris les experts élèves, sont très bien préparés, de grande qualité et compétents. Le comité ENAAEE a noté une interaction très bonne et efficace au sein de l'équipe, une bonne organisation et un rôle de premier plan très constructif du rapporteur principal.
2. La CTI dispose d'un système d'assurance qualité bien établi et améliore ses processus de façon continue
3. La CTI fournit aux établissements d'enseignement supérieur des instructions très détaillées pour la préparation de leur RAE.
4. Les échanges pour l'évaluation de chaque programme sont détaillés et porteurs de valeur ajoutée.

Nous remercions encore les écoles qui ont accueilli ces visites : l'ESTP - Grande école d'ingénieurs de la construction, site de Paris Cachan, ainsi que Telecom Paris, sur le site de Palaiseau.

Cette évaluation externe et le rapport seront utiles à la CTI pour contribuer à sa démarche d'amélioration continue.

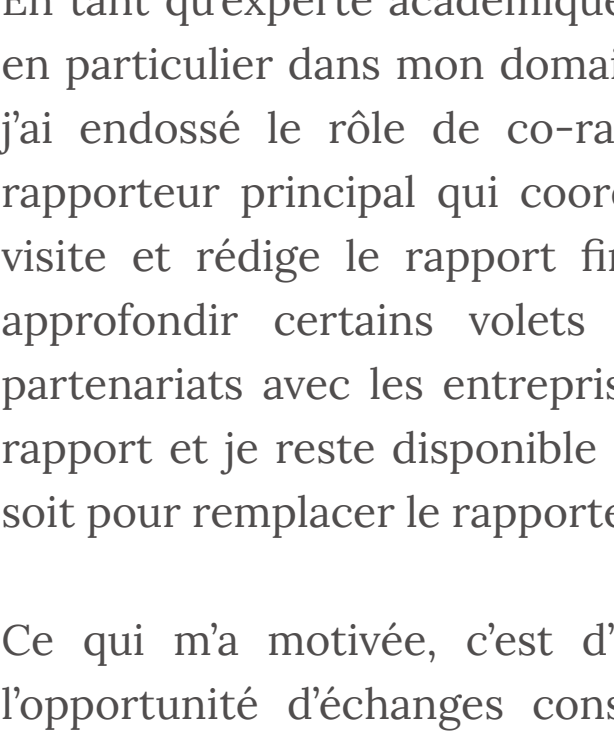
Être expert à la CTI : quelles missions ? Comment rejoindre le
vivier des experts ?

Conformément aux ESG, les missions d'évaluation de la CTI sont réalisées avec des experts nationaux ou étrangers, académiques ou représentants du monde socio-économique, et experts étudiants.

Trois experts ont accepté de préciser en quoi consiste leur rôle et comment ils vivent ces missions d'évaluation

1. Pouvez-vous nous expliquer quels sont vos rôles respectifs en tant qu'expert de votre catégorie? Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre la CTI à l'origine?

Raja Chiky - co-rapporteur à la CTI



En tant qu'experte académique, et j'ai évalué plusieurs écoles d'ingénieurs, en particulier dans mon domaine de spécialité : le numérique. Depuis peu, j'ai endossé le rôle de co-rapporteur. Concrètement, j'accompagne le rapporteur principal qui coordonne l'ensemble de la mission organise la visite et rédige le rapport final. De mon côté, je peux être amenée à approfondir certains volets spécifiques comme la recherche ou les partenariats avec les entreprises. Je contribue bien sûr à la rédaction du rapport et je reste disponible pour intervenir en plénière, soit en soutien, soit pour remplacer le rapporteur si nécessaire.

Ce qui m'a motivée, c'est d'abord le partage de bonnes pratiques et l'opportunité d'échanges constructifs avec des pairs. J'y vois aussi un engagement au service de l'intérêt général en participant à la qualité de la formation des ingénieurs. C'est également une expérience très enrichissante sur le plan humain grâce aux rencontres avec des experts académiques et industriels, français et internationaux. Enfin, le fait d'être experte à la CTI me permet de rester toujours à jour sur les nouveautés, les exigences et les réglementations.

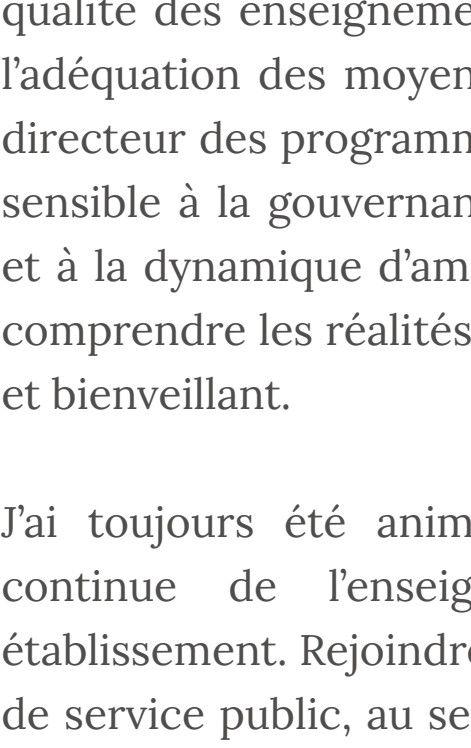
Marc-Adrien Schnetzer - expert international à la CTI



Responsable académique dans une haute école d'ingénierie et d'architecture en Suisse, j'apporte une perspective globale et systémique dans le cadre de l'analyse des dossiers des écoles. Je pense que cela contribue à une diversité dans les regards de l'équipe d'une évaluation.

J'ai été motivé par l'opportunité de découvrir les diverses approches prises par les écoles d'ingénieur en France pour réaliser leurs missions, ce qui enrichit notre propre perspective. En accédant à des points de repères externes, nous pouvons mieux nous situer. Bien sûr, cette motivation est accompagnée d'un service rendu aux écoles et à la CTI, en contribuant à l'analyse et l'écriture des rapports demandés.

Redouane Djelouah - expert national à la CTI



En tant qu'expert académique, mon rôle consiste à apporter un regard critique, objectif et constructif sur les dispositifs de formation des écoles d'ingénieurs. Lors des évaluations, j'analyse la cohérence pédagogique, la qualité des enseignements, la mise en œuvre du référentiel CTI, ainsi que l'adéquation des moyens humains et matériels mis en œuvre. En tant que directeur des programmes et directeur de campus, je suis particulièrement sensible à la gouvernance académique, à l'accompagnement des étudiants et à la dynamique d'amélioration continue. Mon expérience me permet de comprendre les réalités du terrain et d'apporter un regard à la fois exigeant et bienveillant.

J'ai toujours été animé par la volonté de contribuer à l'amélioration continue de l'enseignement supérieur, au-delà de mon propre établissement. Rejoindre la CTI m'a permis de m'impliquer dans une mission de service public, au service de l'excellence des formations d'ingénieurs en France et à l'international. C'est également une opportunité d'apprentissage unique, au contact d'autres experts aux profils variés et complémentaires. Cela me permet de rester en veille constante sur les bonnes pratiques et les évolutions du secteur.

2. Vous êtes tous ingénieurs et travaillez en tant qu'expert à la CTI, quelle est pour vous la valeur ajoutée de cette activité dans le cadre de votre travail ?

Raja Chiky

Mon parcours en tant que diplômée ingénieur, combiné à plusieurs années passées dans des fonctions variées au sein d'écoles d'ingénieurs me permet aujourd'hui d'avoir une vision globale du fonctionnement d'une école d'ingénieur et de ses enjeux. Cette expérience à la CTI nourrit et enrichit donc directement ma connaissance de la formation des ingénieurs et renforce ma capacité à appréhender les évolutions de ces métiers.

Marc-Adrien Schnetzer

D'une certaine manière, il s'agit pour moi, au fond, d'un développement professionnel réalisé sous la forme d'études de cas. Je peux m'inspirer de ce que je découvre et ce que je vois pour enrichir nos propres pratiques. Le réseau ainsi construit nous permet également de faire de belles rencontres. Les comités d'experts sont constitués de la même large communauté issue des écoles d'ingénieurs.

Redouane Djelouah

L'activité d'expert à la CTI est extrêmement enrichissante. Elle m'offre un regard élargi sur d'autres structures, d'autres modèles pédagogiques et organisationnels. Cette diversité d'approches nourrit ma réflexion stratégique en tant que directeur des programmes. Elle me permet aussi d'identifier des leviers d'innovation ou des points de vigilance que je peux transposer dans mon propre établissement. C'est également un levier fort de crédibilité interne : cela montre à mes équipes que je m'inscris dans une dynamique d'ouverture et de qualité, au service de la formation des ingénieurs.

3. Que diriez-vous à des collègues qui hésiteraient à rejoindre le vivier d'experts de la CTI ?

Raja Chiky

Je leur dirais qu'il ne faut surtout pas hésiter. Chaque mission est unique et apporte un regard neuf, des informations précieuses et une vision toujours enrichissante. C'est une belle expérience et j'en ressors à chaque audit grandie et avec de nouvelles perspectives.

De mon point de vue, ce qui peut freiner parfois c'est le manque de temps ou une méconnaissance du rôle réel de l'expert. Mais une fois qu'on franchit le pas, on réalise vite que c'est une opportunité exceptionnelle de contribuer, d'apprendre et de partager.

Marc-Adrien Schnetzer

Vous avez une opportunité d'élargir votre horizon, de faire profiter la CTI de votre expertise, ce qui in fine aidera des écoles d'ingénieurs en France, voire au-delà de l'hexagone. C'est l'occasion aussi de découvrir des écoles de tous types, et de faire évoluer votre institution en vous inspirant des bonnes pratiques constatées.

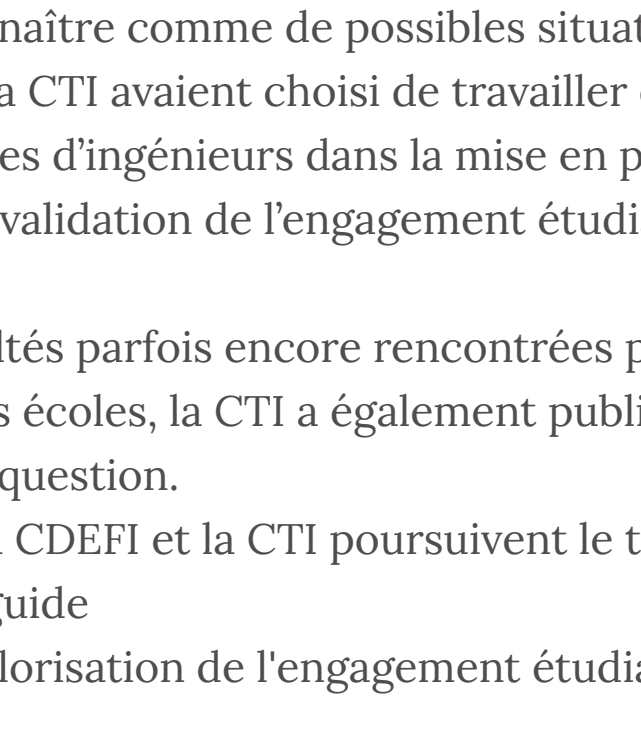
Redouane Djelouah

Je leur dirais que c'est une expérience à la fois valorisante, exigeante et profondément formatrice. Être expert à la CTI, c'est contribuer activement à la qualité de l'enseignement supérieur en France. C'est aussi s'enrichir humainement et intellectuellement au contact de pairs engagés, dans un cadre rigoureux et stimulant. Enfin, c'est une occasion rare de prendre du recul sur sa propre pratique et d'alimenter une réflexion stratégique sur l'évolution des formations d'ingénieurs.

Rejoignez le vivier d'experts de la CTI !

Vous êtes enseignants dans les disciplines des sciences de l'ingénieur, en France ou à l'étranger, ou vous êtes ingénieurs dans le secteur privé ou public ? Vous pourriez contribuer à l'amélioration continue des écoles d'ingénieurs et apporter votre expertise à la CTI en participant à des missions d'évaluation des écoles d'ingénieurs françaises ou étrangères. Pour postuler, merci d'adresser vos CV et lettre de motivation à secretariat@cti-commission.fr

Valorisation étudiant : collaboration
CTI/BNEI



La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 avait permis de mettre l'accent sur les expériences des étudiants en dehors de leurs écoles et de les reconnaître comme de possibles situations d'apprentissage. Le BNEI, la CDEFI et la CTI avaient choisi de travailler ensemble pour accompagner les écoles d'ingénieurs dans la mise en place de dispositifs de reconnaissance et de validation de l'engagement étudiant ([cf Guide d'édic publié en 2020](#)).

Constatant les difficultés parfois encore rencontrées par les étudiants et les pratiques diverses des écoles, la CTI a également publié [une fiche thématique](#) sur cette question.

Désormais, le BNEI, la CDEFI et la CTI poursuivent le travail amorcé en vue d'une mise à jour du guide

consacré à la VEE (valorisation de l'engagement étudiant).

Ainsi, le BNEI a publié deux sondages l'un pour les étudiants et l'autre pour les personnels pédagogiques. La CTI relaye cette initiative :

Pour participer au sondage étudiant

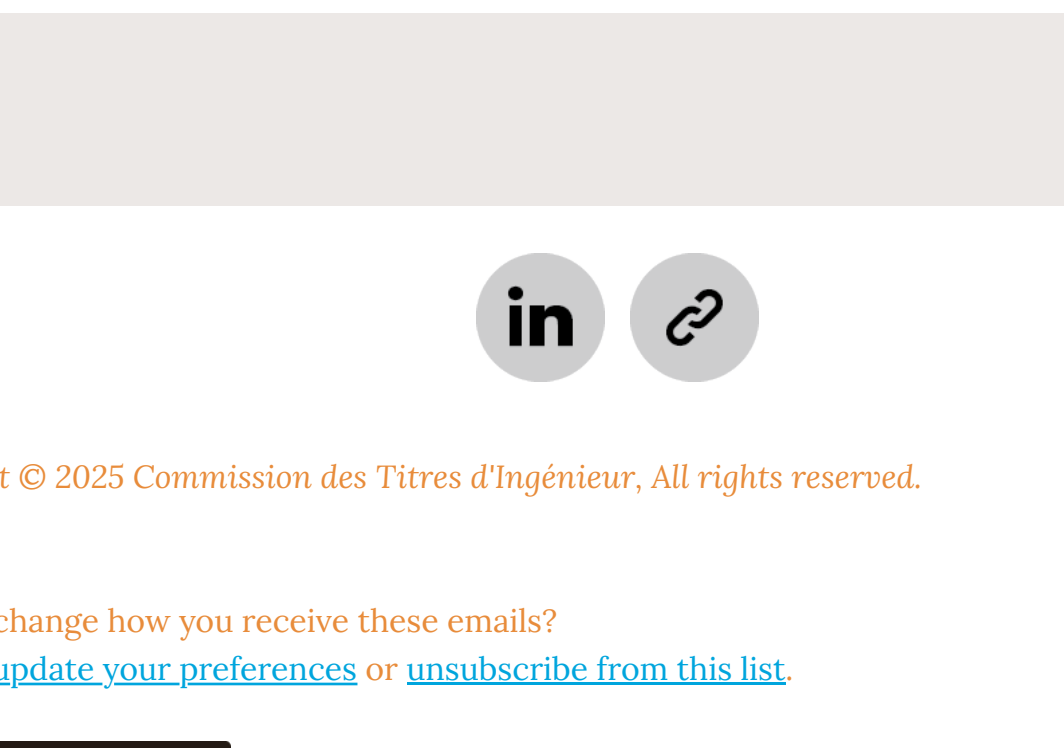
Pour participer au sondage personnel pédagogique



Save the date : Colloque annuel de la
CTI 2026

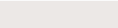
Dans le cadre de la campagne d'accréditation des écoles de la vague B, le colloque annuel de la CTI aura lieu les **9 et 10 février 2026** à la Rochelle.

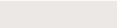
Plus d'informations à venir prochainement sur le site internet de la CTI !



Rejoignez l'équipe permanente de la CTI !

La CTI recrute régulièrement des assistants administratifs, des chargés de projet. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe permanente, merci de transmettre vos CV à : secretariat@commission-cti.fr





Copyright © 2025 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#)

